

PROJET D'ETABLISSEMENT CLAPOTIS 2026



Le présent projet d'établissement est composé de :

- Un projet d'accueil p 1
- Un projet éducatif p 7
- Un projet social et développement durable p 20

PROJET D'ACCUEIL

PRÉSENTATION

L'association S.A.G.E. a été créée en 1981 pour répondre aux besoins d'un groupe de parents en panne de lieu d'accueil et a ouvert son 1^{er} lieu en 1985.

C'est une association loi 1901, toute personne majeure et ayant acquitté sa cotisation peut y adhérer. De ce fait, les parents sont adhérents et Membres de droit.

Elle est gérée par un conseil d'administration constitué de parents.

L'ensemble des membres de l'Association est convié à une Assemblée Générale une fois par an.

Ces lieux d'accueil associatifs sont basés sur un partenariat et un engagement des parents et des professionnels. Cette implication est la condition nécessaire à la pérennité de l'esprit et des valeurs de l'association.

Aujourd'hui, elle se compose de trois lieux d'accueil sur la commune de Bègles, la Câlinerie, **Clapotis** et Frimousse qui assurent pendant la journée, un accueil collectif d'enfants dont les parents habitent la commune de Bègles.

Ces établissements sont gérés par un Conseil d'administration composé des membres élus par les adhérents de l'Association et fonctionnent conformément :

- Aux dispositions du Décret n° 2007-230 du 20 Février 2007 et du Décret n°2010-613 du 7 juin 2010, relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, toute modification étant applicable.
- Aux dispositions du règlement de fonctionnement en fin de ce document.

Clapotis est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et accueille 16 enfants de 15 mois à 5 ans.

Le présent projet a l'ambition de répondre aux besoins des enfants et des familles en s'appuyant sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant :

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



[GRANDS]

10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE



1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



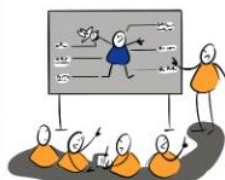
7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Affiche offerte par L'ACEPP www.acepp.asso.fr



Les différents types d'accueil

1. Accueil « régulier »

Ce type d'accueil assure aux parents une place pour l'enfant tout au long de l'année.

Le nombre d'heures/jours, de jours/semaine et de mois dont les parents ont besoin sur l'année sont réservés et donnent lieu à un contrat mensualisé (dont la durée maximale est de 1 an).

Les périodes de vacances de l'enfant doivent être signalées à la directrice de la structure le plus tôt possible.

2. Accueil « occasionnel »

Ce type d'accueil est proposé aux parents en fonction des places disponibles, et quelle que soit leur situation professionnelle.

Il n'y a pas de réservation à l'année mais les parents ont pris contact avec l'Association en inscrivant leur enfant et en ayant effectué une période d'adaptation.

Le mode de calcul du tarif horaire est identique à celui de l'accueil régulier.

Les heures effectuées par l'enfant seront facturées à la fin du mois.

3. Accueil « solidaire »

Une place est réservée pour l'accueil d'enfants issus de familles en situation de pauvreté ou de précarité, ceci afin de contribuer à l'inclusion de ces familles et à la socialisation précoce des enfants. Cette place est attribuée lors de la commission d'attribution des places à 2 ou 3 familles avec pour chaque enfant une ou deux journées d'accueil fixe + de l'accueil occasionnel.

Si l'enfant ne peut pas venir sur les horaires qui ont été retenus par téléphone, il faut prévenir la structure **le plus tôt possible (de préférence avant 9 heures)** pour faire profiter de la place à un autre enfant. Des absences répétées peuvent entraîner une réponse négative à une prochaine demande.

4. Accueil dit « urgent »

Une famille en situation imprévue peut se présenter sur le lieu d'accueil sans réservation préalable, mais l'enfant ne pourra être accueilli que si une place est disponible.

Un dossier administratif sera constitué dès que l'enfant est accueilli.

Le tarif pratiqué est celui du plancher de la CNAF (cf. annexe)

La Santé de l'Enfant

Pour tout enfant présentant des signes pathologiques au cours de la journée il peut être demandé à la famille de venir le chercher. Celle-ci doit consulter son médecin traitant et avertir la directrice de l'établissement de l'absence ou non de l'enfant.

En cas de maladie contagieuse, une éviction temporaire de l'enfant peut être appliquée.

Aucun régime alimentaire ne sera pratiqué sans avis médical hors protocole d'accueil individuel PAI.

En cas de nécessité, le personnel de la structure pourra administrer un traitement ou des soins selon le protocole « administration des médicaments » annexé à ce document.

Enfant porteur de handicap ou de maladie chronique

Tout enfant a des droits fondamentaux et notamment celui d'être accueilli quelle que soit sa situation ou celle de sa famille (principe 1 de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant).

Contrairement aux autres structures de l'association SAGE, Clapotis ne répond pas encore aux normes pour accueillir des parents porteurs de handicap. Néanmoins, les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis du fait de :

- réunion de régulation mensuelle avec un psychologue
- présence de deux psychomotriciennes dans l'association qui peuvent être sollicitées par l'équipe de Clapotis
- taux d'encadrement supérieur aux normes en vigueur.

L'équipe pédagogique de Clapotis s'inscrit dans la volonté d'accueillir des enfants porteurs de handicap.

L'accueil d'un enfant porteur de handicap varie en fonction des profils rencontrés. Cependant, pour tous et préalablement à l'accueil, une réunion avec la directrice, une partie de l'équipe pédagogique et la famille est organisée pour s'assurer du bon fondement de cet accueil.

Cet accueil peut permettre de créer un espace d'échange, un lien social, une reprise d'activité pour les parents, du temps pour s'occuper de la fratrie... ou pour souffler tout simplement. Pour les autres enfants accueillis ainsi que leur famille, c'est l'occasion d'accepter les différences dès le plus jeune âge et apprendre la tolérance.

Pour favoriser l'accueil d'enfants présentant des problèmes de santé particuliers, il est proposé un projet d'accueil individualisé (handicaps, maladies chroniques, allergies, régime alimentaire).

Les dispositions prises sont celles préconisées par la circulaire n° 2003-135 du 08/09/2003 et notamment la mise en place :

- d'une démarche concertée avec la famille, le médecin traitant et/ou le spécialiste qui suit l'enfant et la directrice et le médecin de l'établissement.

L'admission s'effectuant avec l'avis du médecin référent de l'Etablissement.

- d'un Projet d'accueil individualisé (P.A.I.), résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade.

Il s'agira d'un document écrit faisant état des rôles de chacun des intervenants, des besoins de l'enfant, des modalités d'accueil et d'adaptation à la vie collective.

Un protocole de soins et traitements médicaux de la vie courante ou d'urgence présentant les modalités d'intervention du personnel de la structure ou de personnel soignant extérieur sera rédigé et signé par les différents partenaires et intervenants.

Tout enfant sera accueilli dans le respect de l'obligation de discrétion professionnelle et du secret médical concernant l'accès aux informations médicales confidentielles.

L'équipe de Clapotis

L'équipe de Clapotis est constituée de professionnelles ayant différentes formations pour une complémentarité enrichissante pour tous.

• Rôles et fonctions des professionnels

- La directrice :

Educatrice de jeunes enfants, elle est garante de la sécurité et du bien-être des enfants et des familles accueillis dans la structure, en assurant le respect du projet d'établissement. La directrice organise le temps de travail, manage l'équipe et gère le budget. Elle impulse du dynamisme dans les projets et favorisent une cohésion d'équipe. Elle a un rôle de soutien et d'écoute aux familles et à l'équipe pédagogique. La directrice fait le lien entre l'association et la crèche.

- Les deux auxiliaires de puériculture

Elles accueillent l'enfant et sa famille en apportant une attention particulière à l'hygiène et aux soins. Les auxiliaires de puéricultures veillent au développement global des enfants accueillis : psychomoteur, cognitif, affectif et social. Elles mettent en place des activités d'éveil et participent aux projets de la structure. Elles sont garantes du respect de l'enfant et de sa famille et de leur épanouissement dans la structure. En cas d'absence du directeur, les auxiliaires de puéricultures assurent le bon fonctionnement de la structure.

- Les trois auxiliaires petite enfance :

Elles sont titulaires d'un CAP Petite Enfance. Elles accueillent l'enfant, lui prodiguent des soins et mettent en place des activités d'éveil en concertation avec leurs collègues et participent au projet de la structure. Les auxiliaires petites enfance veillent au développement global des enfants accueillis.

- Les deux agents de collectivité :

L'un assure l'entretien des locaux et le second confectionne les repas des enfants.

- Le RSAI

Infirmière, elle travaille à la crèche « La Câlinerie ». Une partie de son temps est consacrée à la mise en place des menus et à la gestion des pharmacies. Elle accompagne l'équipe sur les questions

relatives à la santé du jeune enfant ou sur la gestion de situations médicales courantes. Elle est disponible pour répondre aux préoccupations des parents et des professionnelles de la petite enfance.

Les stagiaires :

Tout au long de l'année, la crèche Clapotis accueille des stagiaires. L'équipe pédagogique les accompagne dans leur formation aux métiers de la petite enfance et/ou en lien avec la famille. Vous êtes informés par voie d'affichage et par les professionnels de la présence de stagiaires.

Les stagiaires sont encadrés par les professionnels et sont suivis par un tuteur diplômé ou qualifié. Selon leur formation, ils peuvent être amenés à s'occuper de vos enfants dans un cadre bien défini. Ils travaillent toujours en binôme avec un membre de l'équipe. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité ils ne sont jamais seuls auprès des enfants.

Les seuls stagiaires habilités à prendre seuls, soin des enfants, sont les stagiaires **Éducateurs de Jeunes Enfants** en fin de parcours professionnel et sur un stage long (plus de 6 mois) après une période d'adaptation et d'observation.

Analyse de la pratique professionnelle

Pour garantir la qualité du projet d'accueil, l'équipe pédagogique se réunit, en plus du temps de présence auprès des enfants, pour échanger sur ses pratiques professionnelles et sur le fonctionnement du lieu d'accueil.

Chaque équipe bénéficie de 15h annuelles d'analyse de la pratique (1h30/mois de sept. à juin). Les séances se déroulent en dehors de la présence des enfants, le soir après la fermeture. Elles sont animées par un professionnel ayant des compétences en la matière (psychologue). Cette personne n'appartient pas à l'équipe d'encadrement des enfants et n'a pas de lien hiérarchique avec elle. C'est un intervenant extérieur.

L'association met en place un plan de formation permettant de répondre aux besoins identifiés pour le développement du projet d'accueil mais également aux souhaits des salariés.

PROJET EDUCATIF

Le projet pédagogique est la référence d'une structure. Il met en actes les orientations établies dans le projet social de l'association. Il est nécessaire pour définir un cadre, poser des repères et assurer une cohérence d'action des professionnelles. Il permet de développer clairement les objectifs principaux qui guident notre travail au quotidien :

- l'accueil en multi accueil à gestion parentale est une première expérience de la vie en collectivité, du partage, du respect, de la solidarité. Malgré cette dynamique de vie collective, c'est également un lieu de respect de chaque enfant en tant qu'individu ayant sa personnalité, ses besoins propres.
- Clapotis est un lieu d'accueil du jeune enfant mais également de sa famille. L'objectif de Clapotis est d'être à la fois un lieu d'accueil dans lequel les parents peuvent avoir une implication réelle dans l'éducation de leur enfant, et également un lieu où ils peuvent trouver soutien et bienveillance dans leur fonction de parents.
- l'accueil doit favoriser le développement global de l'enfant. Cela nécessite de solliciter tous les aspects de son développement pour qu'il grandisse et acquiert des compétences et pour l'amener tranquillement vers l'autonomie.
- la crèche est un lieu d'apprentissages pour l'enfant de ses propres compétences, de la vie en collectivité, c'est aussi un lieu d'ouverture sur le monde qui l'entoure.

Le projet rend compte de ce travail de réflexions concernant nos pratiques professionnelles. Il devra régulièrement être relu pour pouvoir évoluer en fonction des progressions du travail de l'équipe (analyse des pratiques, formations, nouvelles professionnelles), et pour s'adapter aux besoins des enfants et des familles.

I. L'ACCUEIL

L'écoute, la parole et le respect sont les atouts majeurs du travail auprès des familles. L'équipe fait en sorte de proposer un lieu de vie stable rassurant et sécurisant, une attention bienveillante, afin de permettre à chacun de surmonter la séparation et que la famille se sente soutenue.

A : Le premier accueil de la famille

La première rencontre avec les familles se déroule de manière collective en mai/juin. L'équipe, la directrice de l'association, la RSAI et toutes les nouvelles familles sont présentes. Il y a une première partie sur la présentation de l'association et sur les formalités administratives. Puis en second temps, les familles vont pouvoir déambuler dans la structure et échanger avec les professionnelles dans les différents pôles qu'elles auront installé sur plusieurs thèmes : le repas, le sommeil, les activités, le jardin... Cette première rencontre va permettre aux familles de découvrir la structure, son fonctionnement et rencontrer l'équipe et les autres familles.

La directrice rencontre ensuite chaque famille individuellement. Cet entretien est une première étape pour préparer l'arrivée de l'enfant dans la structure et répondre aux questions des parents.

B : La familiarisation

La familiarisation est un accueil progressif de l'enfant et de ses parents qui a pour but de faciliter la séparation et de créer une relation de confiance entre la famille et l'équipe.

Ce temps est variable. Il n'y a pas de programme préétabli, il s'organise en collaboration avec les parents selon leurs disponibilités, les réactions de l'enfant et l'emploi du temps de la personne référente.

Il permet aux parents de voir comment les professionnelles travaillent, de parler de leur enfant, de transmettre à une professionnelle qui est leur enfant, à quoi il aime jouer, comment il dort, comment il mange..., de parler de leurs inquiétudes aussi.

La référente échange ses observations avec les autres professionnelles, elle propose et permet à l'enfant progressivement d'aller vers les autres professionnelles.

Ce temps de familiarisation est souhaité mais pas obligatoire. En effet, dans le cadre de la mission d'accueillir un enfant en urgence, l'équipe restera à l'écoute des besoins spécifiques des familles.

C : L'accueil du matin

L'accueil est un moment privilégié, de transmission d'informations entre les parents et les professionnelles.

Pour les parents comme pour l'enfant, l'arrivée à la crèche est une étape importante. Les transmissions permettent de maintenir une continuité entre la maison et la crèche. Il est essentiel de prendre le temps de se dire « Bonjour » et donc de rentrer dans la salle de vie.

La salle de jeu est aménagée tous les matins pour que l'enfant ait l'envie d'aller jouer, ce qui permettra aux professionnels de discuter avec les parents et d'écrire toutes les informations nécessaires pour que la journée de l'enfant se déroule de la meilleure façon. Les parents ne doivent pas partir sans dire au revoir à leur enfant même si celui-ci pleure, cela accentuerait son angoisse de séparation. Au contraire un bisou, un geste de la main pour dire au revoir permettront à l'enfant d'être rassuré et de mieux gérer cette absence.

D : L'accueil de fin de journée

L'équipe écrit sur la feuille de transmissions le déroulement général de la journée : activités, repas, sommeil et observations diverses (selles, linge sale, bobos.) afin de le raconter aux parents lorsqu'ils reviennent chercher leur enfant. C'est une nouvelle séparation pour l'enfant, mais avec la crèche cette fois, il est donc important de prendre le temps de se dire « Au revoir ».

II. RYTHMES ET VIE QUOTIDIENNE

A: Le change, les soins

Le change

Le moment du « change » pour un enfant a pour objectifs de respecter ses besoins individuels et d'assurer son bien-être. Il est essentiel de respecter le corps et l'intimité de l'enfant et de favoriser son autonomie en le faisant participer.

Chaque enfant est changé dans les salles de bain (au rez-de chaussé ou à l'étage), sur un coussin de change. Dès qu'il en a la capacité motrice il peut grimper seul sur le plan de change grâce à des marches repliables ou bien être changé debout, au sol.

Pour permettre à l'enfant de participer à ce moment, quel que soit son âge, il est important que le professionnel parle avec lui de ce qui va se passer. L'adulte prévient toujours l'enfant avant un changement ou une action (enlever un habit, le moucher...)

L'enfant n'est pas surpris ou interrompu dans ses activités il peut anticiper ce moment, cela lui permet aussi de finir son histoire ou le jeu en cours.

C'est un temps de soins, mais c'est aussi un moment important d'échange, un temps de relation individuelle entre l'enfant et la professionnelle. C'est un espace et un temps qui permettent à l'enfant d'être hors du groupe, un moment privilégié avec l'adulte pour parler...

La couche de l'enfant est changée autant de fois que nécessaire.

-les couches, le savon et le linge (gants, serviettes) sont fournis par la structure, les langes par les familles. Les enfants sont nettoyés avec de l'eau et du savon doux (ph neutre) pour les selles.

-le sérum physiologique est fourni par les parents, la crème pour les érythèmes (pâte à l'eau) par la structure. Les familles peuvent fournir une crème pour le change si cela a été spécifié par le médecin sur la fiche santé.

L'apprentissage de la propreté

L'apprentissage de la propreté est une étape qui se décide d'abord en famille. L'équipe prend ensuite le relais de ce qui est mis en place à la maison. Cependant si les professionnelles ont observé à la crèche que l'enfant allait aux toilettes et que sa couche est souvent sèche, elles en font part à la famille. Cela doit se faire au rythme de l'enfant, autant que possible. Les professionnelles doivent lui permettre d'être acteur de cet apprentissage en lui parlant et en lui faisant confiance. L'enfant propre ou en apprentissage de la propreté peut aller aux toilettes ou sur le pot.

L'équipe doit prendre le temps de parler avec les parents car c'est un sujet qui peut être sensible (pression rentrée à l'école) et doit penser à demander aux familles de fournir suffisamment de rechanges (culottes, slips, pantalons, chaussettes). La professionnelle rassure l'enfant (et les parents) quand il y a des pipis ou cacas dans la culotte, cela fait partie de l'apprentissage. Les professionnelles ne font pas de remarques désobligeantes à un enfant qui a fait pipi dans sa culotte.

Le lavage de nez

C'est un acte nécessaire pour le confort et la santé de l'enfant.

Il s'effectue dans la salle de bain. C'est un moment qui n'est pas toujours très agréable pour l'enfant, il faut lui parler, le rassurer, le faire participer autant que possible.

Les lavages de nez sont notés sur la feuille de transmissions.

Prise de la température

Lorsque nous observons qu'un enfant ne va pas bien ou qu'il a des signes d'hyperthermie, nous prenons sa température avec le thermomètre auriculaire. Si l'enfant a de la fièvre nous appliquons le protocole.

B. Le repas

Le repas est confectionné sur place par la cuisinière. Les produits sont bio, frais, de saison et livrés tous les mercredis.

Au cours de l'année nous essayons de varier les plats, les saveurs, car la découverte du goût fait partie du quotidien.

Le repas se compose d'une entrée, d'un plat, et d'un dessert (laitage, fruits, compote). Un repas alternatif est proposé par semaine.

Vers 11h les enfants se préparent pour le repas. Nous proposons aux enfants d'aller aux toilettes puis tout le monde se regroupe. Après quelques histoires, la cuisinière annonce le repas en chanson.

Le lavage des mains est un rituel incontournable avant le repas. L'enfant peut appuyer sur le distributeur de savon, en revanche le robinet d'eau est actionné par l'adulte dans un souci d'anti-gaspillage, pour éviter qu'il y ait de l'eau partout et pour réguler la température.

Les enfants sont répartis en 4 tables de 4/5 enfants avec un adulte. L'adulte l'aide à mettre sa serviette et doit veiller à ce que l'enfant soit bien installé, que la chaise soit adaptée à sa taille et à son âge. Les enfants choisissent leur place à table, l'adulte veille toutefois à préserver le bon déroulement du repas et peut être amené à changer un enfant de table. Si nécessaire, selon la dynamique du groupe, un plan de table peut être pensé.

Pour les guider vers l'autonomie les professionnelles leur proposent de distribuer les couverts (assiettes, cuillères, fourchettes, verres).

Les enfants peuvent également se servir seul lorsque cela est possible (quand le plat n'est pas chaud).

Chaque « table » mange à son rythme. La cuisinière apporte les plats au fur et à mesure, cela permet aux professionnelles de ne pas se lever de table et d'être seulement dans l'accompagnement des enfants.

Afin d'inciter l'enfant à goûter quand celui-ci refuse, la professionnelle lui sert une toute petite quantité de nourriture dans l'assiette. Il n'est pas obligé de goûter ou de manger, mais l'enfant reste assis à table si possible. Il n'y a pas de chantage alimentaire (« tu auras du pain si tu manges ton entrée »), et pas de compensation non plus. Les plats sont gardés jusqu'à la fin du repas sur le chariot et peuvent être reproposés en fin de repas à l'enfant selon la quantité mangée. L'eau est servie à volonté. L'enfant est invité à manger avec ses couverts, mais il a le droit de manger avec ses doigts. Il peut tremper son pain dans l'eau.

Le repas est un moment que l'on souhaite calme, convivial, porteur d'échanges et de plaisir. Les enfants peuvent discuter entre eux.

A la fin du repas, les enfants débarrassent leurs couverts. L'enfant peut jeter ses déchets dans la poubelle de table. Les professionnels l'invitent également à déposer son verre sur le chariot.

Les enfants choisissent un gant sur le chariot et se lavent le visage et les mains, pour les aider il y a des petits miroirs accrochés au mur. Ensuite ils déposent leur gant et leur bavoir dans une pаниère prévue à cet effet. L'adulte est présent pour les aider s'ils le demandent et pour faire un petit contrôle.

Le menu est affiché à l'entrée. Il permet aux parents de le consulter et de pouvoir nous alerter en cas de régime particulier et exceptionnel (constipation, diarrhée) la cuisinière peut ainsi adapter le menu du jour.

Nous respectons les familles qui demandent que leur enfant ne mange pas de viande, mais nous ne proposons pas de compensation. En cas d'allergie : un Protocole d'Accueil Individualisé (P. A. I)

est fait. La famille peut apporter des denrées (biscuits, laitage...) et la cuisinière adapte la composition du repas. En dernier recours, les familles peuvent apporter le repas de l'enfant.

C. Le sommeil, les siestes

Tous les enfants dorment à l'étage, répartis dans trois espaces différents (deux dortoirs et la salle de vie). Les dortoirs sont installés avant le repas et la pièce de vie est aménagée une fois les changes finis. Chaque espace est plongé dans la pénombre.

Les enfants dorment soit dans des lits barquettes (dortoir 1) soit sur des matelas au sol (Dortoir 2) ou sur des lits de camps (salle de vie) . Chaque enfant dort à la même place, avec un drap housse et une couverture individualisée. Ils sont rangés dans un sac avec leur prénom et lavés toutes les semaines.

Si votre enfant s'endort lors du repas, il est pris en charge et accompagné à la sieste.

Les enfants jouent avant de se mettre en tenue de sieste.

Vers 12h15 les enfants commencent à être changés. Le départ à la sieste peut se faire de façon échelonné, suivant l'état de fatigue des enfants ou la dynamique du groupe. Avant d'aller à la sieste votre enfant prend possession de son doudou et sa tétine (s'il y en a).

Dans chaque espace, une professionnelle accompagne les enfants à l'endormissement. Ensuite deux adultes sont présents jusqu'aux premiers réveils, puis un jusqu'à 15h30.

Le moment du coucher peut être chez certains enfants un moment difficile. L'adulte est à l'écoute de l'enfant pour l'accompagner. Il doit être patient, attentif, connaître les habitudes de chaque enfant et le rassurer. Certains enfants aiment être dans les bras pour s'endormir ou être bercé, les professionnelles les accompagnent petit à petit, tout au long de l'année à s'endormir seul. L'adulte veille au silence et au respect du sommeil de chacun. Si l'enfant manifeste un refus d'aller dans le dortoir, il peut se reposer dans la pièce de vie en bas sur un tapis.

Les professionnelles sont attentives aux transmissions des familles. Il est important de savoir comment s'est passée la nuit de l'enfant et de connaître ses habitudes d'endormissement à la maison. L'enfant évolue au fil de l'âge.

Les professionnelles ne réveillent pas les enfants. Les levers de sieste sont échelonnés selon le besoin de l'enfant. Il est invité à prendre le temps de se réveiller avant de quitter le dortoir. Une professionnelle l'accompagne au rez-de-chaussée où se trouve une autre collègue pour jouer puis se rhabiller.

Il arrive que des parents demandent à ce qu'on réveille leur enfant quand les siestes sont longues et/ou tardives. Il est important de comprendre les difficultés que la famille rencontre le soir à la maison. Un temps d'échanges est proposé pour trouver les causes de ces difficultés d'endormissement et une solution commune.

D. Le doudou et la tétine

L'objet transitionnel plus communément appelé « doudou » possède une valeur symbolique d'union entre les parents et l'enfant. C'est l'enfant qui choisit son doudou. Il peut s'attacher à une peluche, un tissu, un coussin etc.... Le doudou imprégné d'odeurs familières permet à l'enfant de se rassurer, de se sécuriser, de se consoler et d'adoucir la séparation. Il favorise la sécurité affective

de l'enfant. Plus l'enfant sera en sécurité affective plus il pourra s'ouvrir à l'environnement qui l'entoure et moins il aura besoin de son doudou. Pour certains enfants, se séparer de son doudou est parfois difficile. Cela se fait progressivement au rythme de chaque enfant.

Le doudou est à la disposition des enfants rangé dans des casiers individuels prévus à cet effet. La tétine est mise en hauteur ou dans les casiers.

Lorsque l'enfant pleure, nous essayons de ne pas tout de suite lui donner son doudou ou sa tétine en première intention. Pour lui permettre de surmonter son chagrin et de gérer ses émotions, la professionnelle se doit de les respecter et de les comprendre. Il accompagne l'enfant à les exprimer et tentera de les apaiser en lui proposant autre chose (jeu, lecture, câlin...)

Dans la journée, nous sollicitons les enfants pour qu'ils rangent leur doudou pour plusieurs raisons et à des moments précis :

- Le temps des repas (déjeuner et goûter) ce qui permet à l'enfant de manger sans être gêné par le doudou et/ou tétine
- Le temps des activités dirigées et de jeu dans le jardin. Ainsi l'enfant peut jouer en toute liberté et se mouvoir aisément
- Pour les sorties en matinée

Cependant, il y a parfois des situations particulières où nous acceptons que l'enfant ait le doudou à ces moments-là.

III. LES TEMPS DE JEUX ET ACTIVITES

Le jeu est l'activité principale pendant laquelle l'enfant développe ses capacités intellectuelles, motrices, sensorielles et son imagination. Il est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de sa personnalité.

Les choix de l'équipe éducative concernant le matériel pédagogique (jeux, livres...) et sa mise à disposition des enfants, se font de façon réfléchie visant à éviter tout stéréotype de genre. La diversité des activités proposées permet aux enfants de découvrir tous les aspects de leur personnalité (danse, ballon, jeux de poupée, de voiture, découverte culinaire, jardin ...)

Les professionnelles s'adressent aux enfants par leurs prénoms et évitent « les qualificatifs genrés » (« ma belle », « mon grand »). Les professionnelles sont régulièrement formées à cette approche égalitaire.

Elles encouragent aussi les enfants à reconnaître leurs émotions et à les communiquer par le biais de différentes médiations.

A. Le jeu libre

Le jeu libre permet à l'enfant d'agir, d'expérimenter tout seul, de s'aventurer dans la découverte de son environnement, d'être à l'initiative de ses jeux et de devenir plus autonome. C'est durant le jeu libre que se mettent en place des jeux d'imitation, de « faire semblant », les échanges entre les enfants. Les enfants y inventent leurs propres règles de jeu. L'enfant a aussi la possibilité de ne rien faire.

Les enfants sont dans une dynamique d'exploration. Pour permettre cela, les jouets sont à leur disposition, rangés dans des meubles à leur taille. Afin de favoriser l'autonomie, les enfants peuvent attraper les jeux, tirer les bacs de rangement, vider et remplir. En lui confiant des tâches à sa portée, l'enfant apprend petit à petit à faire tout seul en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.

L'enfant aide au rangement de la salle.

Tous les espaces de jeu proposés aux enfants visent à favoriser leur développement physique, affectif et cognitif ainsi que leur capacité à intégrer une collectivité.

Certains espaces restent fixes :

- Espace dinette : un coin disposé de façon à inviter l'enfant à jouer, une table mise avec des assiettes, verres, pichet, des casseroles au feu permettent aux enfants de faire semblant
- Espace poupée : des poupées, un lit de poupée, des habits, des biberons, pour reproduire les gestes de l'adulte
- Espace bibliothèque : des fauteuils pour les enfants, des bacs contenant des livres
- Espace toboggan : favoriser la motricité de l'enfant, pourvoir grimper, sauter, glisser

Chaque matin les professionnelles organisent un espace de jeu suffisant et choisissent d'autres jouets adaptés : de motricité fine (puzzle, abaque...) de construction (Légos, Kaplas, trains, briques...) symbolique (ferme, docteur, marionnettes ...) et aménagent l'espace afin d'inviter l'enfant à jouer.

Pendant le jeu libre, les professionnelles sont présentes pour veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant. C'est un moment qui permet à l'adulte d'observer les enfants dans leurs relations aux autres.

Il peut y avoir des conflits entre les enfants, il est important de ne pas intervenir systématiquement pour permettre aux enfants de trouver des solutions. Respecter le jeu de l'enfant, ne pas intervenir systématiquement.

Dynamiser le jeu si nécessaire, l'encourager par la parole et notre présence.

Les professionnelles utilisent le jeu pour créer un contact, être en relation avec l'enfant. C'est le meilleur outil pour le comprendre, pour communiquer avec lui, pour résoudre un conflit et l'apaiser...

B : Les activités

L'équipe propose quotidiennement des activités variées répondant aux besoins des enfants, favorisant la découverte, l'expérimentation, l'apprentissage et la socialisation. A 10h tous les enfants et les 4 professionnelles se regroupent et présentent les activités de la matinée. Les petits groupes d'enfants sont privilégiés.

Les professionnelles accompagnent alors l'enfant à travers des terrains d'exploration et de découvertes :

- Les activités motrices (parcours moteurs) favorisent une meilleure connaissance de son corps (sauter, grimper, se déplacer, danser ...).
- Les activités sensorielles sont proposées pour aller à la rencontre des cinq sens (pâte à modeler, pâte à sel, argile, peinture, sable, jeux d'eau, musique à jouer et à écouter...)
- Des activités développant la motricité fine et le sens de l'observation : dessin, enfilage de perles, jeux de construction, puzzles, lotos...

C : Le jardin

Les enfants ont besoin de sortir le plus souvent possible (courir, crier, explorer la nature...). La sortie au jardin fait partie des activités proposées quotidiennement aux enfants. Les enfants peuvent passer toute la journée dehors.

Les sorties au jardin se font ensemble ou séparément, tout dépend des activités prévues.

Les professionnelles chaussent et habillent chaque enfant en fonction de la météo. Les enfants sont encouragés à faire « tout seul ».

Dans le jardin, les enfants investissent un ou plusieurs endroits, en fonction du nombre d'adultes présents pour les accompagner et de la nature des activités proposées.

Il y a des toilettes sèches afin que les enfants puissent aller au WC dehors.

Le potager est séparé du jardin avant par une clôture, les enfants y vont avec un adulte. C'est un lieu d'expérimentation, de découverte et d'expression.

Les enfants étant souvent dehors et en pleine découverte sensorielle, l'équipe recommande aux familles de mettre des habits adaptés à l'extérieur.

Les professionnelles présentes dans le jardin veillent à la sécurité physique et psychologique des enfants. Les enfants sont accompagnés par l'adulte lors de la découverte de l'environnement extérieur, il laisse l'enfant faire ses propres expériences dans un cadre sécurisé et rassurant.

L'adulte encourage l'enfant à se dépasser (se relever et remonter sur le vélo, grimper au grand toboggan...).

Le jardin est un espace qui permet à l'enfant le contact avec la nature à travers des sensations différentes de celles d'un espace fermé. La météo, la terre, les pierres, les plantes, les petites bêtes sont des supports à de multiples expériences d'éveil naturelles.

Les adultes facilitent l'autonomie de l'enfant en le laissant faire « tout seul » ses expériences et en trouvant ses propres solutions.

D : Sorties, éveil artistique et vie culturelle

L'association accorde une importance particulière à l'éveil artistique et culturel des enfants, à travers la mise en place d'ateliers artistiques et créatifs, d'événements associatifs, de sorties culturelles. L'équipe sollicite régulièrement des intervenants spécialisés dans des domaines variés (expression corporelle, poterie, arts plastiques...). Clapotis peut être amené à participer à des appels à projet visant à promouvoir l'art et la culture.

Dans l'année, la crèche organise différentes sorties avec les enfants. Les sorties permettent d'ouvrir les enfants au monde extérieur. La rencontre avec l'environnement direct ainsi que d'autres lieux, d'autres personnes, d'autres enfants, pourront aider l'enfant à appréhender le monde extérieur avec plus de facilité. Elles permettent également à l'enfant de découvrir, d'expérimenter, de partager, de développer la socialisation, de favoriser l'autonomie, de s'ouvrir, de prendre du plaisir et de grandir. C'est également l'opportunité pour les parents de découvrir de nouveaux lieux, de rencontrer des familles et de partager surtout de bons moments avec leur enfant hors du contexte familial.

Les dates des sorties sont affichées à dans le sas et dans la Newsletter. Ces affichages permettent d'informer les parents des sorties à venir et cela leur permet également de s'inscrire en tant qu'accompagnateur en fonction de leurs disponibilités. Les sorties ne sont pas maintenues si le nombre d'accompagnateurs est insuffisant pour encadrer les enfants.

Ces affichages sont accompagnés par une communication orale aux parents faite par les professionnelles.

-La sortie joujouthèque (Ludothèque) le jeudi matin une fois par mois

- La sortie bibliothèque le vendredi matin une fois par mois,

- Les passerelles avec l'école du quartier, deux matinées en mai et juin, avec les enfants qui rejoignent l'école de quartier à la rentrée

- Les autres sorties « occasionnelles » dans l'année : librairie, marché, spectacle, parc, musée...

A chaque sortie, les professionnelles appliquent le protocole des sorties.

Ce sont les professionnelles qui choisissent les enfants qui partent en sortie suivant leur développement et afin d'établir un roulement.

IV. IMPLICATION PARENTALE

Tous les parents, s'ils le souhaitent, peuvent participer activement à la vie de la crèche et de l'association.

Chaque parent vote pour élire le conseil d'administration qui assure la fonction d'employeur. Tous les parents peuvent également se présenter pour faire partie du conseil d'administration et ainsi s'impliquer dans le fonctionnement de l'association. Le parent, membre du CA ou non, peut participer à des commissions (paritaire, évènement, communication...).

Les familles peuvent également s'investir dans la vie de la crèche.

A la rentrée, Clapotis organise une rencontre avec toutes les familles. L'équipe présente avec des ateliers enfants - parents les différentes façons de s'impliquer à la crèche :

- accompagnement des sorties
- proposition d'activités aux enfants : cuisine, musique, jardinage...
- bricolage : réparation de matériel, pose d'étagère, création de supports pédagogiques...
- couture : réparation de matériel et création
- jardinage : atelier avec les enfants, partage de connaissance, aide
- fêtes : aide lors d'évènements (mise en place, prêt de matériel, décoration, animation atelier)

L'implication des familles est très importante car elle permet l'amélioration du cadre de vie des enfants et des professionnelles dans la structure. Des matinées bricolage ou jardinage peuvent être organisées les samedis matins. Le fait de participer à ces événements permet aux parents de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens sociaux.

Cette participation permet aux parents de voir travailler le personnel et de créer des liens de confiance. Ce rapprochement parent-professionnel facilite la collaboration dans la coéducation des enfants.

PROJET SOCIAL

Préambule

Le projet social définit la position du lieu d'accueil dans son environnement, ses orientations et priorités concernant les faits de société. Il résulte de rencontres, échanges, réflexions, travail entre les parents, les professionnels de l'association et les partenaires institutionnels.

Il n'a pas un caractère définitif car il évolue chaque année et s'enrichit de nouvelles orientations impulsées par les parents, les professionnels et le contexte économique et social.

SAGE est une association à gestion parentale qui donne aux parents la possibilité de participer à la vie des lieux d'accueil, d'être acteur, décisionnaire, voter des projets, réfléchir ensemble sur les orientations de l'association pour qu'elle offre à travers le fonctionnement de ses structures un accueil de qualité toujours renouvelé. C'est aussi permettre l'échange entre les parents et les salariés autour de l'accueil des enfants et, de relayer les usagers et leurs questionnements ou propositions. Ainsi être attentif aux demandes particulières qui peuvent bousculer les critères d'admission établis et révéler une réalité territoriale différente.

Le conseil d'administration est l'instance décisionnelle de l'association.

Il détermine :

- les orientations politiques : projet social et éducatif.
- la politique salariale et sociale (négociations salariales, embauches...)
- les engagements budgétaires

Il a une fonction d'employeur qui s'appuie sur des valeurs telles que la promotion et le respect de la personne, la solidarité, l'équité, la justice sociale.

Pour assurer la bonne gestion de l'association, elle s'est dotée d'un pôle administratif dont la directrice générale travaille en lien avec les directrices des structures et fait le lien avec le conseil d'administration composé de parents.

Chaque multi accueil a une directrice qui est responsable du fonctionnement du lieu d'accueil et de la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'association SAGE est en lien avec différents services et institutions et cherche à s'inscrire dans un partenariat constructif et à participer aux instances de réflexion autour de la famille et de la petite enfance.

Rattachée à la fédération nationale ACEPP dont nous avons signé la charte, mettant en avant

- La prise en compte du jeune enfant dans la cité.
- La place des parents dans tous les lieux d'accueil de l'enfant et dans la vie locale.
- La qualité de l'accueil définie dans un projet conjoint parents professionnels.
- Le respect de la diversité culturelle et sociale des familles.

Elle adhère aussi aux mouvements : *Pas de zéro de conduite et Pas de bébés à la consigne* et signataire de l'appel *Reconsidérons la valeur de l'enfant*

L'ouverture à tous

C'est être attentif au respect :

- De la mixité sociale
- De la laïcité
- De la diversité culturelle
- De l'accueil d'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique
- De l'égalité fille/garçon dans les espaces de jeux proposés et être attentif aux enjeux de la socialisation différenciée.

C'est aussi :

Permettre à tout un chacun d'accéder au lieu d'accueil implanté dans son quartier.

Faciliter l'accueil des familles dont les ressources et les situations sociales auraient pu rendre difficile l'accès à un mode de garde.

Répondre à la diversité des besoins des familles en proposant de la modulation dans les modes d'accueil.

Rester attentif au contexte local et à ses mutations en étant à l'écoute des familles, des partenaires institutionnels et des différents acteurs locaux.

S'adapter, proposer des solutions nouvelles pour « coller » à la réalité en prenant en considération les modifications des demandes des parents qui traduisent :

- L'évolution, la flexibilité du travail et leurs conséquences.
- La gestion de la vie familiale et du temps de travail.
- Les modes de vie parentaux en évolution.

Toutefois si l'adaptation du service d'accueil proposé est nécessaire, elle doit préserver un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille et maintenir un équilibre financier assurant la pérennité du lieu d'accueil et des emplois créés.

Pour ce faire l'association doit :

Participer à la commission d'attribution des places et en définir avec le service petite enfance de la ville les critères permettant de mettre en acte ses valeurs précitées.

Avoir un accès direct à la liste d'attente et assurer la gestion des demandes d'accueil occasionnel en se rapprochant des écoles de quartier qui peuvent être un relai pour faire connaître ce service de proximité.

Accueillir les familles et leurs enfants dans un cadre adapté avec un taux d'encadrement qui permette un accueil de qualité, répondant aux besoins et au développement des enfants et enrichi d'actions culturelles.

Définir avec les parents les modalités d'accueil de l'enfant pour ajuster au mieux la réponse au besoin de la famille.

Pour que l'accueil se passe au mieux, un temps de rencontre enfants-parents-professionnels est posé préparant l'enfant et ses parents à l'entrée dans le nouveau lieu de vie. Ainsi, le relais entre la vie en famille et celle du lieu collectif s'harmonise au mieux dans l'intérêt de l'enfant.

Cette période est dite d'adaptation.

L'accueil d'enfants ayant des troubles de santé nécessitant un traitement à long terme et quotidien ou des enfants porteurs de handicap, se fait entre la famille et l'équipe de la crèche, le médecin référent de l'établissement. Nous évaluons ensemble si le lieu peut accueillir l'enfant. Si l'accueil peut se faire, un protocole d'accueil (Projet d'accueil individualisé) engageant aussi bien le lieu d'accueil, la famille et les partenaires associés (Médecins...) est rédigé. L'intégration de ces enfants dans un lieu d'éveil et de socialisation nécessite l'adaptation des conditions d'accueil leur permettant de vivre au sein d'un groupe d'enfants.

Pour faire face à des situations complexes, impliquant la santé ou la sécurité de l'enfant un avis extérieur à l'association peut être sollicité. La règle déontologique posée, quelle que soit la situation en jeu, est d'informer les parents de la démarche envisagée. Le cas échéant différents services institutionnels ou professionnels du secteur social, médical ou juridique pourront être interpellés.

Parent 1 er éducateur : Soutien à la parentalité

Accompagner les parents au moment où ils construisent leur parentalité, c'est reconnaître leur pratique et leur projet et proposer des temps d'échanges avec les professionnels, les autres parents sur l'éducation et une participation active dans le lieu d'accueil de leur enfant.

La participation parentale

En 40 ans d'existence, SAGE s'est agrandi. Ce développement n'aurait pu avoir lieu sans l'importance de la participation parentale. Aujourd'hui certaines tâches, assurées autrefois par les

parents sont effectuées par des professionnels. Cependant l'investissement parental est tout aussi nécessaire et indispensable au bon fonctionnement de l'association.

En tant que premier éducateur de votre enfant, vous êtes invité à participer à la vie de son lieu d'accueil sous différentes formes en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique.

La participation se décline sous différentes formes et prend en compte la disponibilité, les compétences, le désir des parents et reste en cohérence avec le projet éducatif et pédagogique.

- Parents administrateurs (actifs & fondateurs) : Être membre du conseil d'administration
- Propositions de participation aux activités des enfants : ateliers, sorties...
- Ecriture du Journal Pouce & Plume
- Soirée-débats avec intervenants : pédo-psy, nutritionniste, etc.
- Semaine de l'enfant et de la famille
- Formation ACEPP à destination des parents
- Mise en place de projets à l'initiative des parents et valorisant leur compétence (spectacle de l'AG....)
- Renforcement de la communication Parents/Professionnels
- Mise en place d'échanges Parents/Parents (bourse aux vêtements, site internet)

La Collaboration Parents / Professionnels

C'est le fondement premier du lieu d'accueil associatif à gestion parentale.

Pour dynamiser les projets et réflexions autour de l'enfant, des rencontres parents/professionnels permettent la réflexion autour du fonctionnement du multi accueil, afin d'améliorer constamment l'accueil de l'enfant, et donner les orientations du projet éducatif. A partir de ces échanges, l'équipe pédagogique va construire et mettre en œuvre le projet pédagogique.

L'investissement parental au sein de la structure se fera toujours en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique. Il sera demandé discrétion, réserve, respect de l'enfant et de sa famille et respect du travail éducatif.

Chaque parent est vivement invité à prendre part à la vie de la crèche, selon ses compétences, ses désirs, ses envies... Chaque parent a sa place dans la vie de la structure d'accueil de son enfant afin que celle-ci ne devienne pas qu'un simple mode de garde mais demeure un lieu convivial d'échanges, de partage...

Différentes formes de participation sont proposées aux parents : participation aux sorties, mise en place de divers ateliers (lecture, musique, cuisine...) travaux au sein de la crèche (peinture, pose d'étagère, couture...). Cette liste est loin d'être exhaustive.

Les parents peuvent faire d'autres propositions de sorties, de rencontres avec différents types de métier. Toute idée de participation sera la bienvenue tout en respectant le projet d'établissement et sa faisabilité.

L'investissement parental est nécessaire au bon fonctionnement de l'association, de la structure. Il permet la garantie d'un accueil de qualité. Il assure aussi une reconnaissance du travail pédagogique et contribue à l'épanouissement de l'enfant.

Associer les parents, à la vie de l'association et des structures, c'est aussi créer une dynamique, une qualité d'échange, de confiance et de reconnaissance entre les parents et les professionnels.

Au-delà du multi- accueil, l'Association permet aux familles de s'inscrire dans la vie citoyenne locale, notamment lors des différentes manifestations pendant l'année.

Valorisation des équipes pédagogiques

Cela se traduit par :

- Le maintien d'un accueil de qualité en disposant d'un personnel qualifié, diplômé et suffisant en nombre.
- Une politique salariale valorisante en reconnaissant la compétence, l'initiative et la responsabilité des salariés en instaurant un dialogue permanent employeur salariés par la mise en place d'une commission paritaire.
- Une adhésion au projet de l'association en impliquant parents et professionnels à l'élaboration du projet associatif.
- La motivation des salariées permettre le décloisonnement des équipes par un brassage des expériences et assurer la construction d'une culture commune
- Les entretiens annuels, la mise en place de la mobilité inter structures et l'élaboration du plan de formation annuel
- Renforcer le sentiment d'appartenance et d'adhésion au projet de l'association.

La fonction d'employeur assurée par le Conseil d'Administration a pour objectifs :

- D'instaurer un dialogue permanent avec les salariés par des rencontres régulières afin d'améliorer les conditions de travail du personnel.
- De s'informer sur la législation du travail et de mettre en application les nouvelles réglementations.
- De favoriser l'accès à la formation en élaborant un plan de formation annuel dans le cadre de la formation continue.
- De s'assurer du concours d'intervenants qualifiés pour des interventions telles que la supervision médecin référent ...
- De veiller à la mise en place d'un tutorat pour le personnel employé sous forme de contrat aidé et d'accompagner ce personnel dans ses démarches d'insertion et de formation.
- De favoriser l'accueil des stagiaires toujours en lien avec les centres de formation.

- De suivre l'évolution des métiers de la petite enfance afin de favoriser la ré-interrogation des pratiques professionnelles.

Eveil et ouverture au monde

Ces actions sont l'occasion d'aller à la rencontre des artistes (Plasticiciens, musiciens, danseurs...) de nouveaux lieux (bibliothèque, musée, espace d'exposition, parcs...), de faire venir des œuvres dans les structures d'accueil (Artothèque du Conseil Général) et de créer une dynamique relationnelle et une ouverture à la diversité culturelle.

Projets pédagogiques riches et réinterrogés autour des actions menées.

Ces actions peuvent prendre différentes formes :

- Visites de musées, expositions... Privilégier la découverte des lieux culturels de la ville.
- Développer le partenariat avec les lieux culturels de la ville (bibliothèque, ludothèques, centre social, cinéma...) et au-delà (ferme mobile, ferme des légumes oubliés, parc du Bourghail, Cap sciences...)
- Mise en place d'ateliers d'éveil : musique, danse, poterie, Art plastique
- Passerelles avec les écoles maternelles de quartier afin d'accompagner parents et enfants vers le nouveau lieu de vie que sera l'école. (Matinées d'accueil sur l'année)
- Rencontres intergénérationnelles : partenariat avec les clubs seniors et maisons de retraites.
- Relation et échanges inter-crèches au sein de l'Association et de la commune
- Création d'un spectacle parents professionnels à partir d'un livre que les enfants apprécient.
- Repas inter-culturel où chacun amène un plat, un objet de sa région ou pays
- Visites de musées, expositions...

Accompagner des parents les équipes en lien avec les thèmes proposés aux enfants, organisent des sorties culturelles.

C'est une des façons d'amener parents et enfants à la rencontre d'autres lieux.

Ancrage au territoire

L'association doit mettre tout en œuvre pour :

- Être un interlocuteur/acteur de terrain en prise directe avec les potentiels bénéficiaires de nos services

- Développer un réseau de partenaires pour faciliter la mise en place de ses projets, gagner en reconnaissance, légitimité et soutien
- Promouvoir l'accueil de qualité et défendre ses valeurs quant à la politique Petite Enfance.
- Veiller et répondre à des appels à projets pour toujours s'inscrire dans une dynamique et une réflexion
- Être un lieu ressource et formateur.
- Créer des événements culturels en proposant des ateliers d'éveil dans différents domaines et de nouveaux espaces d'expression.

Développer les partenariats

Au niveau local :

- La mairie : Le Centre Communal d'Action Social, le Service petite enfance, et les services municipaux.
- La maison départementale de la solidarité et de l'insertion avec le service de la Protection Maternelle et Infantile (MDSI)
- Les lieux d'accueil de la commune et les écoles et les différents sites et Associations.
- Le centre social de l'Estey.
- Communication/relation avec le quartier/habitants
- Les lieux culturels de la ville (bibliothèque, ludothèques, centre social, cinéma
- Le Plie et le Pôle emploi.

Au niveau départemental :

- Le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutuelle Sociale Agricole
- Les différents centres de formation
- Elle est adhérente à :
 - L'ACEPP33-47 (Fédérations du réseau des structures d'accueil associatives et parentales) centre de ressources, de formations et d'échanges.
 - L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
 - Réseau Girondin Petite Enfance

Le développement durable

La question de l'écologie et de l'environnement est au cœur des préoccupations de l'association depuis sa création et se traduit depuis quelques années par des actions très concrètes.

Les parents participent activement à ce point du projet de différentes manières :

- Aident les équipes à récupérer des objets du quotidien pour créer des jeux pour les enfants ou améliorer le cadre de vie.

- Fabrifquent des objets durables (bois) utiles au quotidien (supports pour tétines, gobelet, sacs en tissus, « dinettes » extérieures...)
- Vont avec leurs enfants et à tour de rôle vider le verre accumulé dans un caddy à roulettes
- Réparent et cousent des gigoteuses, des habits de poupées, des coussins, poches à doudous, ...
- Contribuent à la réalisation des potagers (plantations, entretiens, arrosage...)

De manière générale, L'association a fait le choix de se tourner vers des fournisseurs respectueux d'une démarche responsable et écologique : commandes sur la plateforme Créch&co, Eco-bureau, Biocoop, magasins bios et vrac.

Le plastique disparaît petit à petit : toute la vaisselle a été changée au profit d'ustensiles en verre ou en inox. Les boîtes de conservations des plats des enfants sont en verre. Les plats et assiettes sont recouverts par des linges ou des assiettes à l'envers. Cela limite l'utilisation de plastique qui peut amener des substances toxiques dans les repas des enfants et des déchets.

Les jouets font l'objet d'une sélection drastique. L'achat de matériel pédagogique et de motricité répond à des critères de respect de l'environnement en général et plus durable : jeux en bois avec peinture sans solvant (Arthur et Marie), mobilier, motricité, matériel de récupération, jeux avec des éléments naturels et en extérieur, jeux en tissus, achats de seconde main ...

Des matières comme la pâte à modeler, peinture, pâte à sel, colle, sable de lune sont confectionnés par les professionnelles à partir de produits comestibles.

La récup' auprès des familles et des livraisons permettent d'alimenter les jeux des enfants avec des objets du quotidiens : dinette, rouleaux, visser/dévisser des bouteilles, jeux d'encastrement, jeux et éléments naturels à manipuler...

La plupart des **équipements de protection individuels** jetables ont été remplacés par du lavable en tissu : surchaussures, essuie-main, charlottes pour la cuisine, gants de toilettes, serviettes éponges découpées en petits morceaux pour essuyer les enfants après leur toilette

Cuisine : les repas confectionnés sur place sont bio à + de 90% (Label établissement bio engagé depuis 2019) et élaborés en fonction des produits de saisons ; nous nous fournissons essentiellement chez Biocoop, en favorisant l'achat de « vrac » et de producteurs locaux. Les cuisinières ont été formées à la réduction du gaspillage. A table, les déchets sont triés afin d'alimenter le composteur. L'eau restant dans les carafes est récupérée pour arroser le jardin. Nous récupérons les petits pots en verre pour servir de contenant pour les purées et compotes bébés.

Le jardin : Un composteur y est installé. Son utilisation permet d'enrichir les potagers et les plantes que nous entretenons avec les enfants. L'observation des habitants du compost permet aux enfants une ouverture sur la vie dans la nature.

Les eaux récupérées dans les crèches et par les récupérateurs d'eau servent à arroser le jardin. Les légumes/ fruits plantés et récoltés par les enfants, sont donnés aux cuisinières et inclus dans les préparations des repas. Tout ceci permet une approche pédagogique et une ouverture aux sens que développe le contact de la nature pour les enfants.

Des nids à chauve-souris et à hirondelles sont installés pour favoriser la diminution des moustiques de façon naturelle.

Une cabine de toilettes sèches est installée pour que les enfants puissent l'utiliser quand ils sont à l'extérieur. Un composteur spécifiquement utilisé pour les déchets des toilettes sèches a été ajouté.

Entretien des locaux : la quantité de produits ménagers est très limitée. Tous les produits utilisés pour l'entretien sont labellisés « Ecocert » ; nous privilégions l'utilisation de l'eau avec des équipements en microfibre très performants. L'entretien du linge est fait avec une lessive réalisée sur place par les professionnelles, à base de copeaux de savon de Marseille.

Les produits d'hygiène mains et corps sont des produits Ecocert, hypoallergénique et biologique (au maximum). Les couches utilisées pour le change des enfants sont des couches lavables, fabriquées en France ou jetables.